ADA027 · LES ACTES DES APÔTRES

La comparution d'Etienne devant le Sanhédrin

Après son arrestation, Étienne est rapidement conduit devant le Sanhédrin afin d'y être jugé. Les faux témoins sont déjà prêts, et toute cette mise en scène judiciaire rappelle inévitablement un autre procès, celui de Jésus...

EN BREF

La comparution d'Étienne devant le Sanhédrin (Actes 6.12-15), vers 34-35 ap. J.-C., est initiée par des opposants hellénistes de la synagogue des Affranchis. Incapables de réfuter sa sagesse, ils recourent à de faux témoins. Les accusations portent sur le Temple et la Loi, rappelant le procès de Jésus. Luc dessine ainsi un parallèle intentionnel entre le Maître et son disciple.

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	NIVEAU
47 min	78	8	Moyen

PUBLIC	PUBLIÉE	MISE À JOUR
Intermédiaire	20/06/2026	23/06/2026

CLASSEMENT

PARCOURS	Les Actes des Apôtres
THÈME	Actes des Apôtres
THÈME	Ministère d'Étienne
SÉRIE	ADA - Actes des Apôtres

PERSONNAGES
Étienne · Luc · Jésus · membres de la synagogue des Affranchis

LIEUX
Jérusalem · Cyrène · Alexandrie · Cilicie · Asie

PÉRIODES
Années 34-35 ap. J.-C. · Période apostolique primitive · Domination romaine en Judée

MOTS-CLÉS
Étienne · Sanhédrin · Actes des Apôtres · comparution · faux témoins · Temple · Loi · hellénistes · synagogue des Affranchis · persécution

NOTIONS
procès de blasphème · théologie du Temple · relecture christologique de l'Ancien Testament · parallèle Jésus-Étienne · témoignage et opposition · pouvoirs judiciaires du Sanhédrin · condensation narrative lucanienne · promesse d'assistance divine

RÉFÉRENCES BIBLIQUES
Actes 6.8-15 · Actes 6.9-12 · Actes 6.10 · Actes 6.11-13 · Actes 6.12 · Actes 6.13-14 · Actes 7.48-50 · Actes 7.54-60 · Actes 8.1-3 · Actes 4.1-3 (+ 10, voir l'index)

SOURCE
https://schilo.org/ada027-la-comparution-detienne-devant-le-sanhedrin/

EXPORTÉE LE
01/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

Consultation 3
Détails techniques 3
1- Datation de l'événement 4
2- L'origine de l'arrestation 4
3- Les causes du conflit
4- Une procédure vraisemblablement préparée 5
5- Les accusations contre Étienne 5
6- Le rôle du Sanhédrin 5
7- Le visage d'Étienne 6
8- Considérations historiques et littéraires 6
9- Étienne, imitateur du Christ 6
10- Un tournant dans les Actes 6
Lexique 8

RÉSUMÉ

Cet article analyse la comparution d'Étienne devant le Sanhédrin, telle que relatée dans les Actes des Apôtres (Actes 6.12-15), dans le cadre d'une série d'études sur les Actes des Apôtres. L'événement est situé approximativement entre les années 34 et 35 après Jésus-Christ, peu avant la grande persécution qui s'abattra sur l'Église de Jérusalem suite à la mort d'Étienne. L'article commence par établir la datation probable de l'événement. Luc, auteur des Actes, ne fournit aucune indication chronologique précise, mais le contexte narratif permet de situer la comparution d'Étienne juste avant la persécution mentionnée en Actes 7.54-60 et Actes 8.1-3. Cette datation reste toutefois hypothétique. L'origine de l'arrestation est ensuite examinée. Contrairement aux arrestations précédentes des apôtres, qui impliquaient directement les autorités du grand sacerdoce, l'initiative ici provient d'opposants hellénistes appartenant à la synagogue des Affranchis, regroupant des Juifs originaires de Cyrène, d'Alexandrie, de Cilicie et d'Asie. Incapables de contredire Étienne dans la discussion publique, ils recourent à de faux témoins pour le faire comparaître devant le Sanhédrin, reproduisant ainsi un schéma déjà observé lors du procès de Jésus. Les causes du conflit sont analysées en profondeur. La tension naît de discussions publiques où Étienne manifeste une sagesse et une éloquence que ses adversaires ne peuvent réfuter, conformément aux promesses de Jésus en Luc 21.15. Face à cet échec sur le terrain intellectuel et théologique, ses opposants abandonnent l'argumentation pour la procédure judiciaire, formulant des accusations de blasphème contre le Temple et la Loi. Ce schéma narratif — succès du témoignage, montée de l'opposition, agitation populaire, accusations — est présenté comme récurrent dans les Évangiles et les premiers chapitres des Actes. L'article soulève également la question de la préparation de la procédure. La rapidité avec laquelle Étienne est conduit devant le Sanhédrin, sans détention préalable contrairement aux arrestations précédentes des apôtres, et la présence immédiate de faux témoins, suggèrent une action concertée et préméditée. L'auteur rappelle que Luc a opéré une sélection et une condensation des faits, si bien que les événements décrits en quelques versets ont pu se dérouler sur une période plus longue. Les accusations portées contre Étienne concernent principalement le Temple et la Loi. Elles font écho aux déformations des paroles de Jésus et aux accusations formulées lors de son procès (Marc 14.58-59 ; Jean 2.19-21). L'article précise qu'Étienne développera lui-même, dans son grand discours du chapitre 7, une théologie du Temple héritée des prophètes, citant Ésaïe pour rappeler que le Très-Haut n'habite pas dans ce qui est fait de main d'homme (Actes 7.48-50 ; Ésaïe

66.1-2). Il ne s'agit donc pas d'un rejet de l'histoire d'Israël, mais d'une relecture christologique de celle-ci. Le rôle du Sanhédrin est ensuite abordé. Sous la domination romaine, les pouvoirs judiciaires de cette institution étaient probablement limités, ce qui explique que la peine capitale devait normalement recevoir l'approbation des autorités romaines. Cependant, l'exécution d'Étienne semble s'être produite dans un contexte de violence populaire incontrôlée plutôt que dans le cadre d'un jugement légal formel. Enfin, l'article met en évidence les parallèles frappants entre la comparution d'Étienne et celle de Jésus : faux témoins, accusations similaires relatives au Temple, comparution devant le Sanhédrin. Ces parallèles semblent intentionnels de la part de Luc, qui présente Étienne comme un disciple reproduisant le chemin de son Maître, jusqu'à la mort. Cet article constitue une étude exégétique rigoureuse, enrichie de références croisées entre les Actes, les Évangiles et l'Ancien Testament, invitant le lecteur à saisir la continuité théologique entre le ministère de Jésus et celui de ses premiers disciples.

Consultation

Vous pouvez consulter :

- ANN027 : Le dernier repas de Pâque
- ANN028 : La journée juive au temps de Jésus
- ANN026 : L’heure de la crucifixion
- ANN031 : Les Souverains Sacrificateurs
- INF368 : La rapidité apparente des événements d’Actes 6.8-15
- INF369 : Le portrait littéraire d’Étienne
- INF003 : Le Sanhédrin
- INF365 : Les synagogues de Jérusalem

Détails techniques

Lieu : Ville de Jérusalem

Date : l'année 34 ou 35

Mode opératoire : Nous suivons Luc dans son second ouvrage

Note sur le mode opératoire : Ces informations se trouvent uniquement chez Luc



Après son arrestation, Étienne est rapidement conduit devant le Sanhédrin afin d'y être jugé. Les faux témoins sont déjà prêts, et toute cette mise en scène judiciaire rappelle inévitablement un autre procès, celui de Jésus.

1- Datation de l'événement

Luc ne fournit aucune indication chronologique précise concernant la comparution d'Étienne devant le Sanhédrin (Actes des apôtres 6.12-15). Une datation située vers les années 34-35 paraît vraisemblable, peu avant la persécution qui éclatera à Jérusalem après sa mort (Actes des apôtres 7.54-60 ; Actes des apôtres 8.1-3). Cette proposition demeure toutefois hypothétique.

2- L'origine de l'arrestation

L'initiative de l'arrestation ne semble pas provenir directement du grand sacerdoce, mais d'opposants issus du milieu helléniste, appartenant notamment à la synagogue dite des Affranchis ainsi qu'à des groupes de Juifs originaires de Cyrène, d'Alexandrie, de Cilicie et d'Asie (Actes des apôtres 6.9-12).

Après avoir été incapables de réfuter les arguments d'Étienne, ces hommes excitent le peuple et recourent à de faux témoins afin de le faire comparaître devant le conseil suprême (Actes des apôtres 6.11-13).

La désignation d'« Affranchis » renvoie vraisemblablement à d'anciens esclaves juifs, ou à leurs descendants, revenus à Jérusalem et regroupés au sein d'une synagogue particulière. Quant aux traditions rabbiniques évoquant l'existence de plusieurs centaines de synagogues dans la ville, elles demeurent difficiles à vérifier et doivent être utilisées avec prudence.

3- Les causes du conflit

L'opposition à Étienne trouve son origine dans des discussions publiques. Luc précise que ses contradicteurs « ne pouvaient résister à la sagesse et à l'Esprit par lequel il parlait » (Actes des apôtres 6.10). Cette remarque rappelle les promesses de Jésus concernant l'assistance divine accordée à ses disciples (Luc 21.15).

Face à leur incapacité à réfuter son témoignage, les adversaires d'Étienne abandonnent progressivement le terrain de la discussion pour recourir à une procédure judiciaire fondée sur de fausses accusations (Actes des apôtres 6.11-13).

Le schéma narratif rappelle celui déjà observé dans les Évangiles et dans les premiers chapitres des Actes : succès du témoignage, montée de l'opposition, agitation populaire, puis accusations de blasphème ou d'atteinte au Temple (Marc 14.55-59 ; Actes des apôtres 4.1-3 ; Actes des apôtres 5.17-18 ; Actes des apôtres 5.27-33).

4- Une procédure vraisemblablement préparée

La lecture de Actes des apôtres 6.8-15 donne l'impression d'une succession très rapide des événements. Contrairement aux précédentes arrestations des apôtres (Actes des apôtres 4.3 ; Actes des apôtres 5.18), aucune détention préalable n'est mentionnée.

Toutefois, rien n'oblige à penser que tous ces événements se soient déroulés au cours d'une seule journée. Luc reconnaît lui-même avoir procédé à un travail de recherche et de sélection des faits (Luc 1.1-4). Il est donc possible qu'il ait condensé en quelques versets des événements s'étendant sur une période plus longue.

La présence immédiate des faux témoins et la rapidité de la comparution peuvent suggérer une action préparée à l'avance, même si une telle hypothèse ne peut être démontrée avec certitude.

5- Les accusations contre Étienne

Les accusations concernent principalement le Temple et la Loi (Actes des apôtres 6.13-14). Elles rappellent certaines déformations déjà subies par les paroles de Jésus (Jean 2.19-21) ainsi que les accusations formulées lors de son procès (Marc 14.58-59).

Dans son discours, Étienne développera lui-même une conception du Temple héritée des prophètes. Citant Ésaïe, il rappellera que « le Très-Haut n'habite pas dans ce qui est fait de main d'homme » (Actes des apôtres 7.48-50 ; Esaïe 66.1-2). Il ne s'agit donc pas d'un rejet de l'histoire d'Israël, mais d'une relecture de celle-ci à la lumière du Christ.

6- Le rôle du Sanhédrin

Après s'être emparés d'Étienne, ses adversaires le conduisent devant le Sanhédrin (Actes des apôtres 6.12). Sous la domination romaine, les pouvoirs judiciaires de cette institution étaient probablement limités. Le conseil pouvait néanmoins instruire une affaire et exercer une influence considérable dans un

contexte de fortes tensions (Actes des apôtres 7.57-60).

Rien n'indique qu'une condamnation à mort ait déjà été décidée. Il est possible que cette audience ait eu pour objectif initial d'entendre l'accusé ou d'obtenir une rétractation. Ce n'est qu'au terme du discours d'Étienne (Actes des apôtres 7.51-56) que la situation semble dégénérer.

L'absence de délibération, de vote ou de sentence officielle rapportés par Luc conduit plusieurs exégètes à considérer la lapidation d'Étienne davantage comme une explosion de violence collective que comme l'aboutissement normal d'une procédure judiciaire.

7- Le visage d'Étienne

Luc rapporte que tous ceux qui siégeaient au Sanhédrin virent le visage d'Étienne « comme le visage d'un ange » (Actes des apôtres 6.15).

Cette expression propre à Luc évoque une grâce et une autorité venant de Dieu et rappelle la promesse de Jésus concernant l'assistance du Saint-Esprit dans les temps de persécution (Luc 21.12-15). Elle annonce déjà la vision céleste qu'Étienne recevra au terme de son discours (Actes des apôtres 7.55-56).

8- Considérations historiques et littéraires

La mention de la Cilicie revêt un intérêt particulier. La Cilicie étant la région d'origine de Saul de Tarse (Actes des apôtres 21.39), plusieurs commentateurs ont envisagé qu'il ait pu appartenir au groupe des opposants d'Étienne. Cette hypothèse paraît compatible avec sa présence lors de la lapidation (Actes des apôtres 7.58) et avec ses propres aveux concernant son passé de persécuteur (Galates 1.13). Elle demeure toutefois impossible à démontrer avec certitude.

De même, les liens étroits entre Luc et Paul rendent envisageable la transmission de certaines informations concernant ces événements par l'ancien persécuteur devenu apôtre (Actes des apôtres 16.10-17 ; Colossiens 4.14 ; 2 Timothée 4.11). Cette hypothèse reste cependant conjecturale.

9- Étienne, imitateur du Christ

Luc semble avoir construit son récit de manière à établir un parallèle frappant entre Jésus et Étienne.

Comme Jésus, Étienne est victime de faux témoins (Marc 14.55-59 ; Actes des apôtres 6.13), accusé d'avoir tenu des propos contre le Temple (Marc 14.58 ; Actes des apôtres 6.14), conduit devant le Sanhédrin et confronté à des autorités incapables de réfuter son témoignage.

Comme son Maître, il remet son esprit au Seigneur (Actes des apôtres 7.59 ; Luc 23.46) et prie pour ses bourreaux (Actes des apôtres 7.60 ; Luc 23.34). Par cette construction littéraire, Luc présente Étienne comme le premier martyr chrétien marchant sur les traces du Christ.

10- Un tournant dans les Actes

La comparution d'Étienne constitue un tournant majeur dans le récit. La persécution qui suivra sa mort provoquera la dispersion des croyants et favorisera la diffusion de l'Évangile au-delà de Jérusalem (Actes des apôtres 8.1-4).

Dans la perspective de Luc, cette opposition ne fait finalement que contribuer à l'accomplissement du programme missionnaire annoncé par le Seigneur avant son ascension (Actes des apôtres 1.8). Ainsi, le premier martyr devient également, dans le déroulement du récit, l'un des instruments par lesquels

s'ouvre une nouvelle étape de l'expansion du christianisme.

(Actes des apôtres 1.8) ; (Actes des apôtres 8.1-4) – La dispersion des croyants et l'expansion de l'Évangile

(Actes des apôtres 4.1-3) ; (Actes des apôtres 5.17-18) ; (Actes des apôtres 5.27-33) – Les premières persécutions contre l'Église

(Actes des apôtres 4.3) ; (Actes des apôtres 5.18) – Les arrestations des apôtres

(Actes des apôtres 6.8-15) – Les événements précédant la comparution d'Étienne

(Actes des apôtres 6.9-12) – L'opposition des Juifs hellénistes

(Actes des apôtres 6.10) ; (Luc 21.15) – La sagesse inspirée par l'Esprit

(Actes des apôtres 6.11-13) – Les faux témoins contre Étienne

(Actes des apôtres 6.12) – Étienne conduit devant le Sanhédrin

(Actes des apôtres 6.13) ; (Marc 14.55-59) – Les faux témoignages au procès d'Étienne et de Jésus

(Actes des apôtres 6.13-14) ; (Jean 2.19-21) ; (Marc 14.58-59) – Les accusations relatives au Temple

(Actes des apôtres 6.15) ; (Luc 21.12-15) – Le visage d'Étienne et l'assistance divine

(Actes des apôtres 7.48-50) ; (Esaïe 66.1-2) – Le Très-Haut n'habite pas dans des temples faits de main d'homme

(Actes des apôtres 7.51-56) ; (Actes des apôtres 7.57-60) – Le dénouement du procès d'Étienne

(Actes des apôtres 7.58) ; (Actes des apôtres 21.39) ; (Galates 1.13) – Saul de Tarse et son passé de persécuteur

(Actes des apôtres 7.59) ; (Luc 23.46) – Étienne remet son esprit au Seigneur

(Actes des apôtres 7.60) ; (Luc 23.34) – La prière d'Étienne pour ses bourreaux

(Actes des apôtres 16.10-17) ; (Colossiens 4.14) ; (2 Timothée 4.11) – Les liens entre Luc et Paul

(Luc 1.1-4) – La méthode historique de Luc

La rapidité apparente des événements d’Actes 6.8-15
Le portrait littéraire d’Étienne
Le sanhédrin
Les synagogues de Jérusalem

LEXIQUE

La lapidation — La lapidation d'Étienne (Actes des apôtres 7.57-60) est le premier martyre chrétien rapporté en détail dans les Actes des Apôtres. Cet épisode soulève plusieurs questions historiques et juridiques.
INF373 · https://schilo.org/inf373-la-lapidation/

Le portrait littéraire d’Étienne — Luc a manifestement construit avec soin le portrait littéraire d'Étienne, faisant ressortir plusieurs traits majeurs qui contribuent à faire de lui l'une des figures les plus marquantes des débuts de l'Église. Étienne occupe une place relativement brève dans le récit des Actes des Apôtres, mais son portrait est particulièrement élaboré.
INF369 · https://schilo.org/inf369-le-portrait-litteraire-detienne/

La rapidité apparente des événements d’Actes 6.8-15 — La lecture de Actes des apôtres 6.8-15 donne l'impression d'une succession extrêmement rapide des événements. Les miracles accomplis par Étienne, les controverses avec ses adversaires, la subornation de faux témoins, l'agitation populaire, son arrestation et sa comparution devant le Sanhédrin semblent se dérouler sans interruption.
INF368 · https://schilo.org/inf368-la-rapidite-apparente-des-evenements-dactes-6-8-15/

Le Sanhédrin — Le Sanhédrin était la plus haute instance religieuse, judiciaire et législative du judaïsme du Second Temple (IIe s. av. J.-C. – 70 ap. J.-C.). Composé de 71 membres et siégeant à Jérusalem, il interprétait la Torah, arbitrait les litiges majeurs et supervisait le calendrier hébraïque. Mentionné dans les Évangiles et décrit par la littérature rabbinique, il disparaît après 70 ap. J.-C. mais son modèle continue d'inspirer l'organisation et la pensée juridique juives.
INF003 · https://schilo.org/inf003-le-sanhedrin/

La synagogue — Une synagogue est un lieu de culte, d'enseignement et de rassemblement pour les Juifs. Lieu de prière : La synagogue est utilisée pour la prière communautaire et individuelle.
INF090 · https://schilo.org/inf090-la-synagogue/

Les synagogues de Jérusalem — Les synagogues de Jérusalem constituent un élément important du contexte de Actes des apôtres 6.1-7, car elles permettent probablement de mieux comprendre l'origine du conflit entre Hébreux et Hellénistes ainsi que l'organisation des premiers chrétiens. Au premier siècle, Jérusalem ne possédait pas une seule synagogue, mais probablement plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines.
INF365 · https://schilo.org/inf365-les-synagogues-de-jerusalem/

POUR ALLER PLUS LOIN

PARCOURS	Les Actes des Apôtres https://schilo.org/parcours/les-actes-des-apotres/
THÈME	Actes des Apôtres https://schilo.org/theme/actes-des-apotres/
THÈME	Ministère d'Étienne https://schilo.org/theme/ministere-detienne/
SÉRIE	ADA - Actes des Apôtres https://schilo.org/serie/ada-actes-des-apotres/
ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ADA026 - L’arrestation d’Etienne https://schilo.org/ada026-larrestation-detienne/
ÉTUDE SUIVANTE	ADA028 - Le discours d’Etienne devant le Sanhédrin https://schilo.org/ada028-le-discours-detienne-devant-le-sanhedrin/

INDEX DE L'ÉTUDE

Références bibliques : Actes 6.8-15 · Actes 6.9-12 · Actes 6.10 · Actes 6.11-13 · Actes 6.12 · Actes 6.13-14 · Actes 7.48-50 · Actes 7.54-60 · Actes 8.1-3 · Actes 4.1-3 · Actes 4.3 · Actes 5.17-18 · Actes 5.18 · Actes 5.27-33 · Luc 1.1-4 · Luc 21.15 · Marc 14.55-59 · Marc 14.58-59 · Jean 2.19-21 · Ésaïe 66.1-2

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/ada027-la-comparution-detienne-devant-le-sanhedrin/, exportée le 01/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.